



## Droit du travail actualisé par les dernières législations et jurisprudences

1 jour

9 novembre 2021 - 9h00-12h30 / 13h30-17h00

**INTERVENANT :** Maître Dominique SOULIER – Avocat, Conseiller en droit social

**PUBLIC(S), PREREQUIS & MODALITES D'ACCES A LA FORMATION :**

Formation ouverte à toute personne Directeurs, Gestionnaires, Responsables des Ressources Humaines, Responsables du Personnel, Salariés...

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'Uriopss Hauts-de-France a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. **N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels** à l'adresse mail suivante : [m.babela@uriopss-hdf.fr](mailto:m.babela@uriopss-hdf.fr)

**TARIF :** 250 €

**LIEU :** Locaux de l'Uriopss à BOVES ou à distance

**MODALITES PEDAGOGIQUES :**

Apports théoriques (80%) et exercices pratiques – mises en situations (20%)

Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions.

Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires.

Une **attestation de fin de formation** sera délivrée à l'issue de la formation.

**MODALITES D'EVALUATION :**

- Evaluation des acquis en cours de formation
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

**CAPACITE MAXIMUM :**

6 personnes en présentiel  
12 personnes à distance

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :**

- Connaître les principales actualités législatives et réglementaires
- Connaître les principales actualités jurisprudentielles
- S'informer sur certaines thématiques législatives récentes

**DEROULE DE FORMATION :**

**ACTUALITES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES**

- Loi pour renforcer la prévention en santé au travail du 2 août 2021
  - Objectifs de la loi
  - L'évaluation des risques liés à l'organisation du travail
  - Le document unique d'évaluation des risques professionnels
  - La qualité des conditions de travail
  - La formation santé et sécurité des représentants du personnel
  - Les services de prévention et de santé au travail
  - Le suivi des travailleurs
  - La nouvelle définition du harcèlement sexuel dans le Code du travail
- Protocole sanitaire et aides mises en place dans le cadre de la crise sanitaire
  - La fin des mesures d'aides économiques liées à la pandémie de Covid-19
  - Actualisation du protocole sanitaire (si cela s'avère pertinent)

**ACTUALITES JURISPRUDENTIELLES ET RAPPELS THEMATIQUES**

- Santé et sécurité au travail
  - Avis d'inaptitude et délai de contestation
  - Harcèlement moral et prescription
  - Menaces reçues par le salarié et faute de l'employeur
- Libertés individuelles et discipline
  - Vidéosurveillance constante du salarié et validité de la preuve
  - Convictions religieuses et prestation de serment
  - Code de déontologie et règlement intérieur
- Rémunération
  - Plafond de la sécurité sociale
- Temps de travail
  - Prescription de l'action en rappel de salaire liée à l'invalidité du forfait-jours
- Embauche
  - L'appréciation de la durée de la période d'essai par le juge
- Exécution du contrat de travail
  - Temps partiel décompté au mois et durée légale hebdomadaire
  - Port du voile et règlement intérieur
- Rupture du contrat de travail
  - La mise à pied non concomitante à la procédure de licenciement
  - Rupture conventionnelle et indemnité conventionnelle
  - Egalité de traitement et indemnité transactionnelle
  - Résiliation judiciaire du contrat de travail et prescription
  - Contrat de sécurisation professionnelle et licenciement pour motif économique